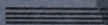


Robert DEMOULIN

Guillaume I^{er}
et l'Économie Belge

Extrait de la Revue *Le Flambeau*
(Septembre 1938)



LES ÉDITIONS DU « FLAMBEAU »
BRUXELLES

1938

LE
FLAMBEAU

REVUE BELGE DES QUESTIONS POLITIQUES & LITTÉRAIRES

Abonnez-vous au FLAMBEAU

la seule revue belge animée d'un esprit vraiment libéral et qui s'est consacrée à la défense de la liberté linguistique et de l'unité nationale.

Directeurs : Henri GREGOIRE, Oscar GROJEAN,
Jacques PIRENNE.

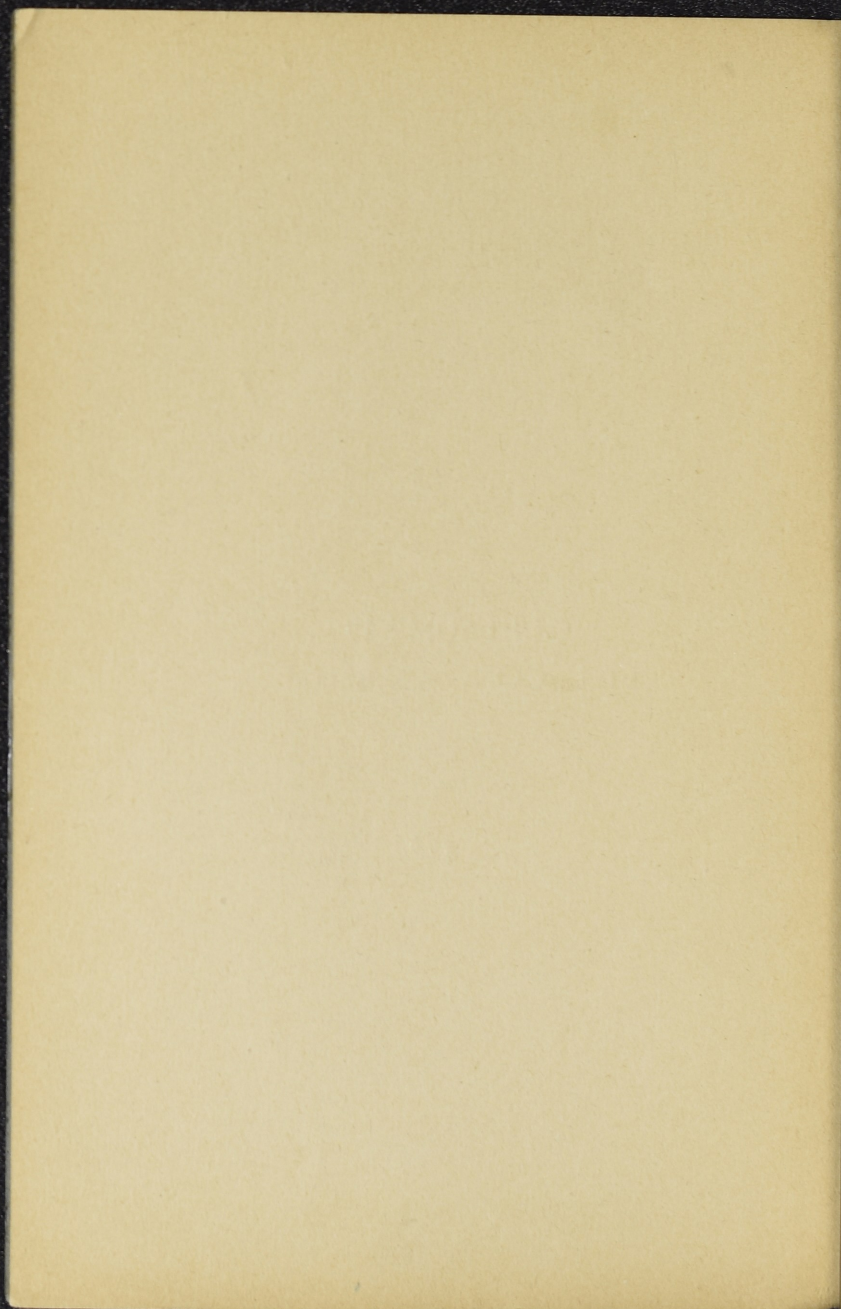
Fondateurs : Henri GREGOIRE, Oscar GROJEAN,
Anatole MUHLSTEIN.

Comité de rédaction : Alfred ERRERA, Henri
GREGOIRE, Oscar GROJEAN, Jacques PI-
RENNE, Eric UYTBORCK, Robert WERNER.

Comité de patronage : Lucien BEAUDUIN, Joseph
BIDEZ, Jules BORDET, Gustave CHARLIER,
Paul DECOSTER, Léon DENS, Maurice de
SMET de NAEYER, Albert DEVEZE, Emile
DIGNEFFE †, Emile FRANQUI †, Max-Léo
GERARD, Valère GILLE, Charles GREGOIRE,
Léon GUINOTTE, Paul HYMANS, Henri LE
BŒUF †, Léon LECLERE, Albert LE JEUNE,
Ernest MAHAIM, Adolphe MAX, Pierre NOLF,
Henri PIRENNE †, Georges RENCY, Christian
SCHEID, Georges SMETS, Herbert SPEYER,
Adolphe STOCLET, Gustave VANZYPE.

GUILLAUME I^{er}
ET L'ÉCONOMIE BELGE

898



Guillaume I^{er} et l'Économie Belge

L'histoire du royaume des Pays-Bas de 1815 à 1830 est d'une importance singulière au point de vue du développement de la Belgique contemporaine.

Les historiens belges et hollandais sont nombreux qui étudièrent cette période avec une attention parfois même passionnée, accordant un intérêt mérité à la figure du souverain chargé par les Puissances de faire l'amalgame des 17 Provinces.

Les sources essentielles concernant le règne de Guillaume I^{er} reposent à La Haye, aux Archives Générales du Royaume, dans les fonds de la Secrétairerie d'Etat. Aussi longtemps que ces archives ne furent pas ouvertes, l'histoire du règne de ce Souverain fut donc sujette à des révisions graves. Mais, heureusement, depuis plusieurs années, les travaux se sont multipliés qui ont utilisé ces précieuses archives, et des œuvres ont paru sur divers aspects de la politique religieuse, financière et linguistique de Guillaume I^{er}.

La politique économique de ce roi avait fait, dès longtemps auparavant, l'objet d'articles de revues et, dans les ouvrages d'ensemble, des pages nombreuses avaient été consacrées aux initiatives du « Roi Financier ». Toutefois, la connaissance du milieu économique sur lequel s'appliquait cette politique était très imparfaite.

L'histoire économique ne jouit pas en Belgique de l'extraordinaire faveur qu'elle rencontre en

Angleterre et aux Etats-Unis. Les archives des firmes industrielles, commerciales et bancaires qui constituent une des meilleures sources pour la reconstitution de la vie matérielle d'autrefois, sont rares chez nous et leur accès est difficile. Cependant, de grandes sociétés telles que la Société Générale et la « Nederlandsche Handel Maatschappij » ont gardé soigneusement les documents qui retracent leur activité depuis leur constitution.

Pour les années 1815-1830, la connaissance de la vie interne des entreprises était capitale, puisque c'est à cette époque que le machinisme se développa et que la révolution industrielle fit son apparition. Ce fut donc sur un monde en pleine transformation que Guillaume I^{er} travailla. Mais outre ces modifications essentielles de la structure économique, l'évolution de la conjoncture eut aussi une répercussion importante sur la vie matérielle. Des recherches statistiques ont permis de dresser un tableau hautement suggestif de l'évolution générale.

Les jugements portés sur la politique de Guillaume I^{er} n'ont pas toujours tenu compte d'un ensemble de faits que l'étude approfondie de toute la période fait apparaître. Une opinion traditionnelle répète que ce souverain avait reçu des Puissances de magnifiques territoires dont les économies, industrielle et agricole d'une part, commerciale et coloniale de l'autre, se complétaient admirablement.

Dans un raccourci général de l'histoire économique de la Belgique, la période « hollandaise » apparaît fréquemment sous un jour favorable. Toutefois on ignore souvent les difficultés multiples rencontrées dans le domaine matériel et ainsi apprécie-t-on mal les efforts tenaces et intelligents du Souverain.

Les historiens accordèrent cependant quelque attention au malaise des manufactures belges après la perte du marché français et insistèrent sur les charges fiscales résultant, en bonne partie, du poids d'une dette lourde que la Hollande avait apportée en 1815.

Les premières années du nouveau royaume furent difficiles. Les déficits budgétaires se succédèrent régulièrement et les plaintes des populations rendirent fort malaisée une réunion que des divergences de vues entre le Nord et le Midi accentuaient dans les domaines de la vie religieuse, politique et linguistique.

Le ralentissement de la vie économique fut un obstacle grave à la réalisation de la politique générale du Souverain. Pour y mettre fin, Guillaume I^{er} conçut de hardis desseins. En 1822, il créa d'abord la Société Générale puis, la même année, le Syndicat d'Amortissement ; en 1824, il fonda la Société de Commerce ; en 1825, il constitua sur de larges bases le Fonds de l'Industrie.

C'est là une série d'organismes qui avaient entre eux des relations étroites et leur ensemble est vraiment significatif. Le déficit budgétaire contraria constamment le Souverain désireux de se passer du contrôle des Etats Généraux. Grâce aux domaines de l'Etat, il espérait éluder ce contrôle. Il songea à constituer une « Banque domaniale » qui fournirait des fonds au Trésor et se chargerait des dépenses d'un second budget extraordinaire. Il échoua devant l'opposition des Etats Généraux où l'homme d'Etat G. K. Van Hogendorp se distingua par la vigueur de ses attaques et la qualité de ses arguments.

Cet échec ne découragea pas le Roi qui se fit attribuer les domaines auxquels la Loi Fondamentale

lui donnait droit et qui créa à Bruxelles la « Société Générale des Pays-Bas pour favoriser l'Industrie nationale ». Il voulut ainsi mobiliser la fortune foncière des provinces méridionales, répandre les avantages du crédit, faire connaître les certificats de la Dette publique, créer enfin un organisme propre à aider les opérations du Syndicat d'Amortissement, institué au même moment à Amsterdam en vue de soutenir le cours de la Dette et de financer le budget extraordinaire.

Ainsi Guillaume I^{er} disposa de deux organismes dotés de puissants capitaux. Une politique d'expansion put dès lors être envisagée. Les grands travaux que le Roi considérait comme indispensables à la prospérité des deux parties de ses Etats et à leur réunion purent être poursuivis sur un rythme accéléré. Le financement de la construction de canaux comme ceux de Pommerœul à Antoing, de Gand à Terneuzen, de Maastricht à Bois-le-Duc, de Charleroi à Bruxelles devint possible grâce à l'aide conjuguée des deux institutions.

En 1815, la Hollande avait recouvré bon nombre de ses colonies mais le nouveau royaume resta pendant plusieurs années sans en retirer de substantiels avantages.

L'Angleterre avait fait la conquête des marchés de l'Insulinde à la suite des victoires remportées sur la France et ses alliés. En outre, l'industrie cotonnière d'outre-Manche, munie des perfectionnements techniques et de solides capitaux, fournissait une matière d'exportation qui permettait aux Anglais l'achat des produits agricoles sur les marchés coloniaux à des conditions ruineuses pour les concurrents.

Les grands marchands d'Amsterdam se désolaient des pertes importantes qu'entraînait la chute des

prix ; ils n'avaient pas, d'autre part, assez d'audace pour répondre aux sollicitations de certains industriels belges qui les engageaient à écouler dans les Indes les productions manufacturières de la Métropole.

En 1824, Guillaume I^{er} créa la Société de Commerce (*Nederlandsch Handel Maatschappij*). Les difficultés financières et les déboires des premières années qu'aggrava une guerre coloniale, longue et coûteuse, ne doivent pas diminuer la portée de cette création. Grâce à celle-ci, un lien était noué entre le Nord et le Sud, le rapprochement des intérêts du grand commerce et de l'industrie était tenté.

Pour aider cette industrie, des dispositions furent prises à partir de 1823. Sur le budget annuel, une somme de 1,300,000 florins fut mise à la disposition de l'administration de l'Industrie nationale. En 1825, un fonds spécial fut constitué qui reçut plusieurs millions du Syndicat d'Amortissement. Il s'agissait, à ce moment, d'accélérer la modernisation des industries fondamentales du pays.

La sidérurgie anglaise avait fait d'immenses progrès. Le travail du minerai de fer au coke et le puddlage s'étaient répandus rapidement dans les centres du Pays de Galles et des Midland's. Par contre, à l'abri de protections douanières et assurés du débouché impérial, les maîtres de forge belges, sauf quelques rares exceptions, s'étaient contentés de procédés traditionnels. Le Fonds de l'Industrie avança des capitaux importants à ceux qui étaient décidés à transformer leurs installations ; ces prêts furent faits à des taux avantageux et les délais de remboursement furent fort espacés. Signalons parmi les bénéficiaires : John Cockerill, Hanonnet-Gendarme de Couvin, Huart aux Hauchies, François-

Isidore Dupont de Fayt, Lejeune à Fontaine-l'Évêque, Jaumenne à Marche-les-Dames.

Un accord spécial intervint entre Cockerill et le Gouvernement. Le retard de la construction mécanique étant une des causes des difficultés industrielles, le Roi songeait à fonder dans le Nord une vaste fabrique, lorsque Cockerill, par la rapidité de son action, réussit à obtenir de l'Etat des capitaux importants et à fixer ainsi dans la région liégeoise une branche fondamentale de la production.

L'industrie cotonnière avait, déjà sous l'Empire, rapidement progressé ; mais, après 1815, la restriction des débouchés ruina beaucoup de fabricants. Pour permettre l'acquisition des métiers les plus modernes, des prêts furent consentis par l'Etat à des fabricants et à des imprimeurs de cotonnades de Gand, de Saint-Nicolas, de Bruxelles, etc. Des participations furent également prises dans des sociétés textiles constituées sous la forme anonyme.

Le Gouvernement entendait, au surplus, introduire dans le pays des industries nouvelles. Par sa politique douanière, il avait été amené à user de représailles contre le protectionnisme français ; il voulut « nationaliser » les branches de la production qui le soumettaient aux exigences de l'étranger. Il soutint notamment la soierie et l'imprimerie, mais ses efforts dans cette voie n'eurent pas grand succès. Subsidiairement, ce Fonds aida également les journalistes et les libraires à la dévotion d'un pouvoir, imprudence qui valut à l'organisme les âpres critiques de la représentation belge aux Etats Généraux.

* * *

Ces diverses créations royales indiquent assez que Guillaume I^{er} n'hésita pas à intervenir dans

la vie économique. Il avait d'ailleurs trop conscience des droits de l'Etat pour restreindre l'action gouvernementale. On a dit de lui qu'il était un mercantiliste. Sans doute rappelle-t-il sous divers aspects, Colbert ou Frédéric II et est-il un continuateur de ces hommes de gouvernement qui voulurent assurer la richesse et la puissance de l'Etat sans trop se préoccuper des intérêts individuels, mais des traits neufs, notamment dans sa politique du crédit, doivent le faire considérer comme un précurseur. L'abîme qui sépare ses conceptions bancaires de celles des capitalistes bruxellois à qui il s'adressa en 1822, ses interventions auprès de la Direction de la Société Générale pour obtenir plus d'extension dans les opérations sont révélatrices de son originalité. C'est à lui que la Société Générale doit d'avoir été très tôt une banque d'émission, une banque d'escompte, une banque de dépôts et une banque d'affaires.

Guillaume I^{er} prouva encore son esprit d'initiative par le choix de ses participations dans l'industrie ou le commerce. Il plaça, en effet, des capitaux dans des entreprises d'avenir : fabriques pourvues des machines les plus modernes, sociétés de constructions navales, compagnies d'assurances. Aussi bien était-il profondément convaincu de la valeur de la science et avait-il confiance dans les progrès qu'elle permettrait de réaliser.

* * *

La politique de ce despote éclairé, animé du sincère désir de faire le bonheur de ses sujets, même contre leur volonté, produisit des résultats favorables. Il est toutefois difficile de découvrir en ceux-ci la part précise qui revient aux initiatives roya-

les, aux volontés individuelles et aux forces générales.

La transformation des entreprises dans le début du XIX^e siècle fut considérable. Le capitalisme fit à cette époque d'incessants progrès. Les industriels prirent une place grandissante dans la société ; leur énergie et leur ardeur créatrice bouleversèrent les conditions économiques. Animés d'un feu intérieur, guère scrupuleux, âpres au gain, acharnés au travail, ils construisirent des fabriques nombreuses et y installèrent des machines à vapeur.

Le machinisme augmenta la production : des mines on tira plus de charbon ; grâce aux laminoirs, on livra plus de fer et, dans les textiles, on fila plus de coton et de laine. Des sociétés anonymes se constituèrent ; des sociétés civiles pour l'exploitation du charbon fusionnèrent. On vit se former bientôt des ensembles complexes ; les établissements Cockerill à Seraing nous donnent, à ce sujet, l'exemple le plus remarquable d'intégration : houillères, hauts-fourneaux, forges, atelier de construction de machines en tout genre.

La spécialisation apparaissait également, tandis que les essais en vue de limiter la production par des « cartels » et les efforts tentés pour s'assurer le monopole de certaines matières premières, témoignaient du développement du grand capitalisme.

Des relations se nouèrent entre la Banque et l'Industrie et si la Société Générale se montra timide dans les débuts, elle facilita néanmoins l'escompte dans certaines régions du pays et, par des avances à long terme à certains industriels, elle permit la modernisation des entreprises.

Les débuts de la révolution industrielle en Belgique sont toutefois antérieurs à 1815. Déjà, sous le régime français, de notables transformations

étaient perceptibles. La libération de l'individu, l'abolition des corporations avaient excité l'esprit capitaliste et, d'autre part, de nouveaux marchés s'étaient ouverts aux produits de l'industrie belge.

De 1815 à 1822, dans la dépression générale des affaires, la mécanisation se poursuivit : les plus tenaces et les plus intelligents savaient assez que c'était dans l'abaissement des prix de revient par l'application des progrès techniques que se trouvaient la condition du succès et l'accroissement du profit. A ceux qui étaient dépourvus de capitaux, le gouvernement donna des facilités qui eurent bientôt d'heureux effets sur l'industrialisation des provinces méridionales.

Dès lors, la richesse de celles-ci ne fit que s'accroître. Au surplus, la dépendance commerciale vis-à-vis des provinces du Nord, maintenue pendant près de deux siècles par des traités qui fermaient l'Escaut, diminua de jour en jour. Anvers se releva, bénéficia de relations stables avec les colonies et acquit un armement important grâce aux droits différentiels et aux primes accordées à la construction de navires.

Anvers devint surtout le port des provinces du Sud par où s'importèrent les matières premières que réclamaient les filatures de Gand, de Renaix, de Bruxelles, de Verviers, par où s'exportaient, surtout vers l'Angleterre, les productions agricoles du Midi, notamment le lin, par où enfin les manufacturiers expédiaient leurs produits vers les colonies.

On conçoit aisément que le Sud s'enrichit plus rapidement que le Nord où l'industrialisation restait fort en retard et où l'on ne comptait que quelques machines à vapeur. Ce renouveau économique eut des conséquences graves. Les Belges supportèrent

d'autant moins d'être soumis à une sujétion dans le domaine politique et spirituel que leur activité plus grande, leur énergie plus souple et leur goût des innovations leur assuraient une prédominance dans le domaine matériel. Ils précédaient leurs voisins du Nord dans le développement économique comme ils les devançaient dans l'évolution politique. La rupture était inévitable.

Par ailleurs, grâce à nos recherches, nous avons décelé l'influence d'autres causes encore. Le développement trop rapide de l'industrialisation dans les dernières années du régime et le rythme même de la vie économique qui avait pris déjà alors les caractères cycliques de prospérité et de dépression (si remarquablement analysés par des négociants en coton de Bruxelles en 1830) font apparaître un essoufflement de l'économie au printemps de 1830. Aux difficultés financières qui frappaient un certain nombre de grandes entreprises et au ralentissement de l'activité s'ajoutèrent, pour la classe ouvrière, les effets néfastes du coût de la vie : de 1824 à 1830, la hausse fut, en effet, quasi constante.

Les circonstances furent, dès lors, extrêmement favorables à une évolution violente des événements politiques.

Parmi les causes profondes de la Révolution de 1830, il convient donc de ranger le développement matériel des provinces méridionales et, dans la recherche des causes occasionnelles, il faut attacher une particulière signification à la « crise mineure » du printemps de 1830 et à la cherté de la vie pendant cette même année.

* * *

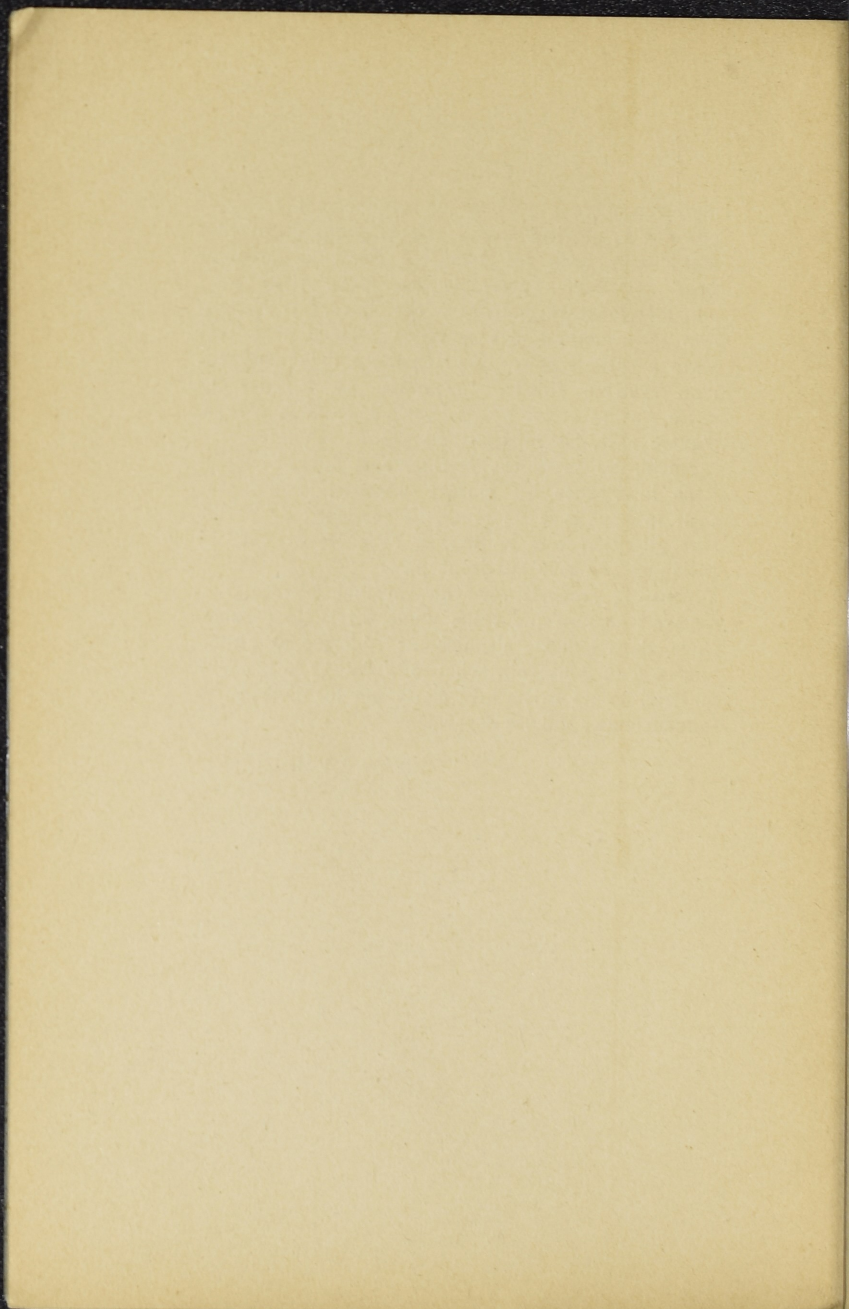
L'étude attentive de la politique intelligente du roi Guillaume I^{er} montre clairement les difficultés

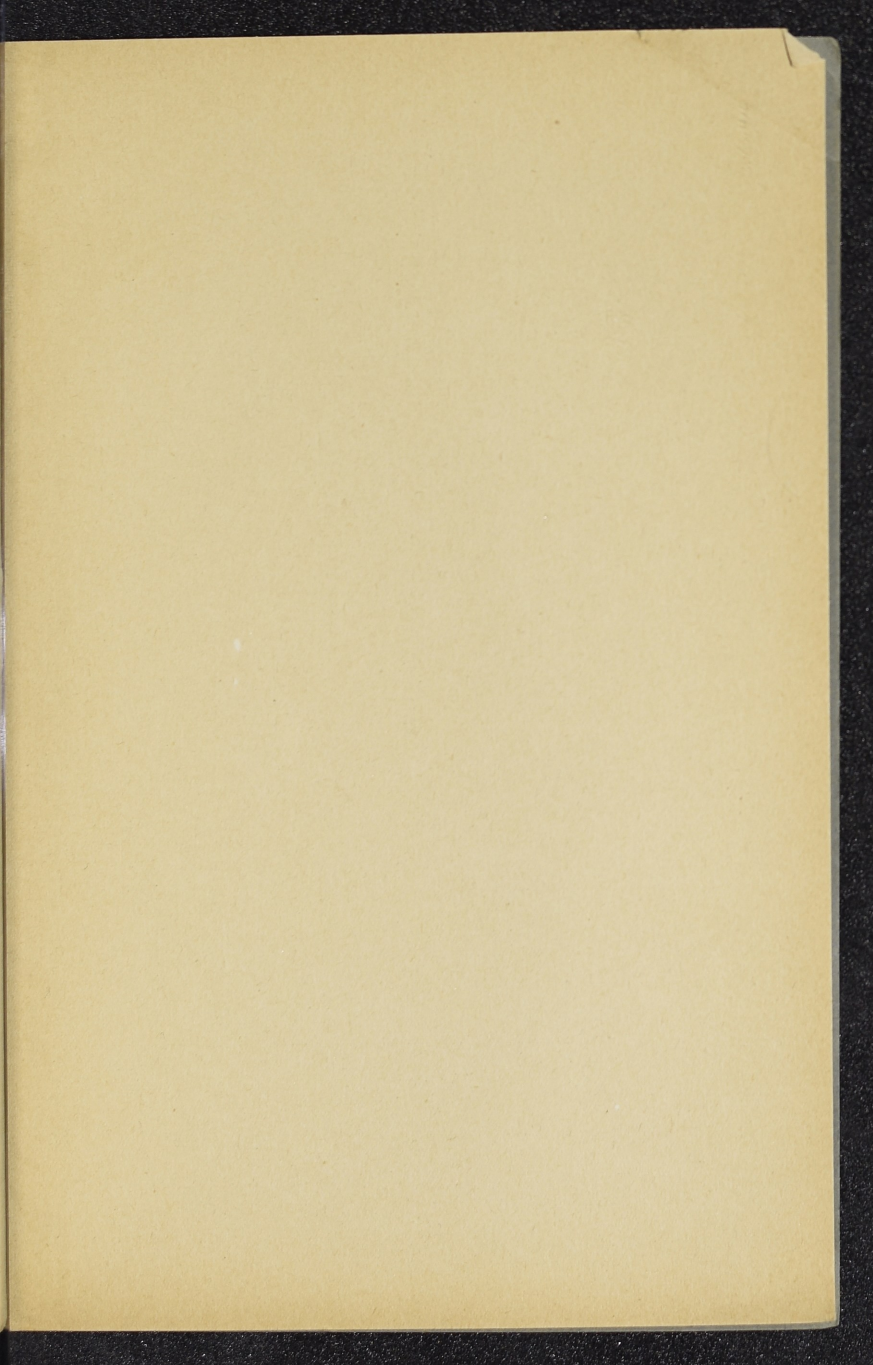
qu'il rencontra à réaliser un groupement économique des 17 provinces. Ses efforts ardues et souvent infructueux dans les domaines fiscal et douanier pour satisfaire l'ensemble des populations sont singulièrement révélateurs à cet égard. La répartition géographique des activités économiques, très nette à cette époque, rendit malaisé l'établissement d'un système financier commun. La concurrence entre Anvers et les grands ports hollandais énerva, d'autre part, les relations du grand commerce.

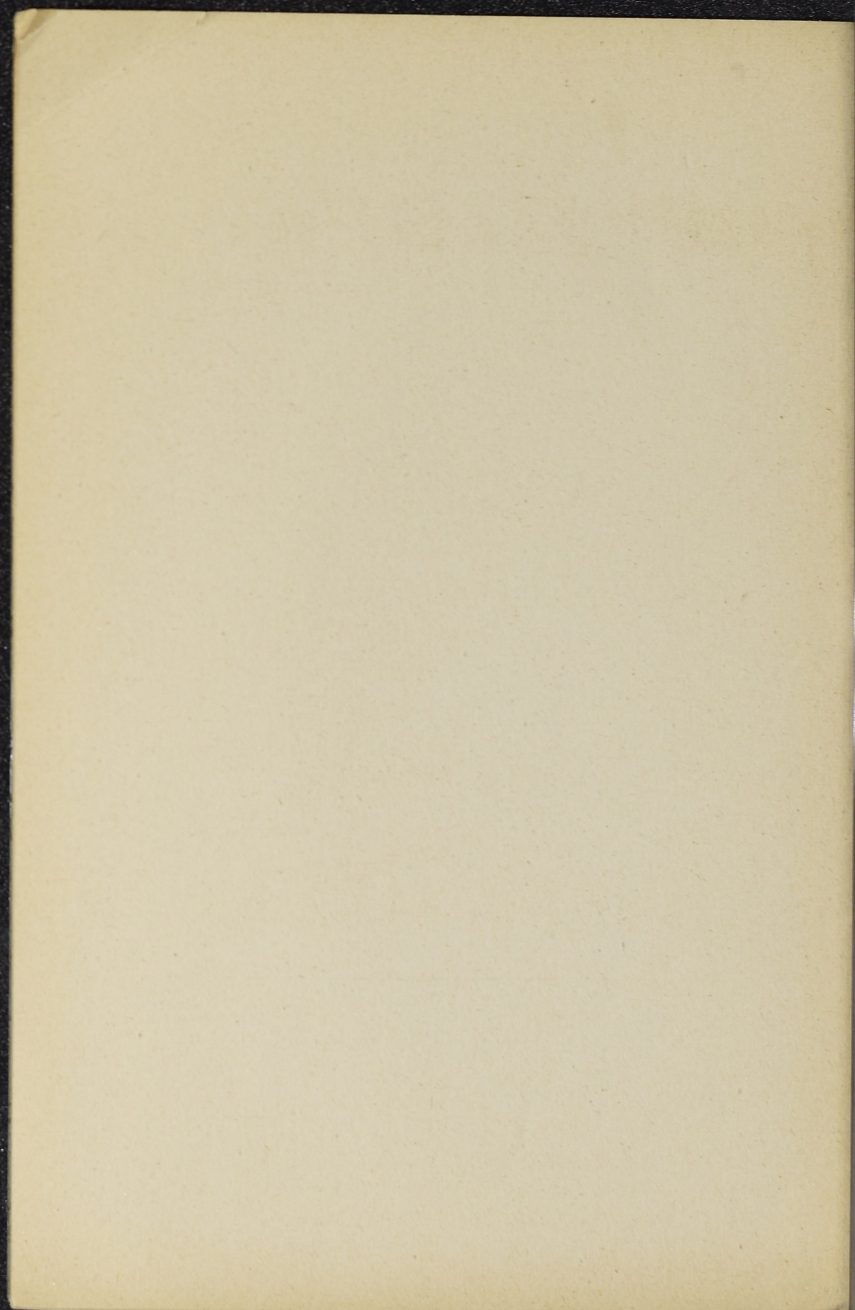
Enfin, les provinces méridionales qui trouvaient dans la France un marché essentiel, notamment pour la houille et les toiles, ne cessèrent de porter leur attention vers le Sud, la conquête du marché hollandais ne leur suffisant pas.

Ainsi la reconstitution du royaume bourguignon apparaît comme une tâche d'une difficulté considérable, dans laquelle s'épuisèrent l'énergie et l'intelligence d'un Souverain acharné à réaliser le bonheur matériel de ses sujets afin d'atténuer les divergences fondamentales qui les séparaient.

Robert DEMOULIN.







LE
FLAMBEAU

REVUE BELGE DES QUESTIONS POLITIQUES & LITTÉRAIRES

Fondée au mois d'avril 1918,

*la Revue parut clandestinement sous l'occupation allemande;
elle publie tous les mois au moins 128 pages in-8°*

Directeurs : Henri GREGOIRE, Oscar GROJEAN,
Jacques PIRENNE.

Administrateur-secrétaire : Pierre GROJEAN.

La correspondance doit être adressée à la Revue

“ LE FLAMBEAU ”

67, rue du Lombard, Bruxelles. Tél. 12.16.76

ABONNEMENT ANNUEL

Belgique 80 francs belges

Etranger 20 belgas

ABONNEMENT DE SOUTIEN : 100 francs

*Tous les paiements doivent être faits au : **Compte**
Chèque Postal 11.41.95 (M. Oscar GROJEAN)*

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

DES PRESSES
SOPEL, S. A.
RUE DU LOMBARD, 67
— BRUXELLES —

8080